

MANUEL DE L'UTILISATEUR DU MODULE DE PHOTOMÈTRE® À QUATRE STATIONS PENDOTECH

PendoTECH
www.pendotech.com

LE MODULE DE PHOTOMÈTRE À QUATRE STATIONS EST COMPOSÉ DE QUATRE PHOTOMÈTRES PENDOTECH UV-VIS-NIR. CONSULTEZ LE MANUEL D'UTILISATION DU PHOTOMÈTRE UV-VIS-NIR PENDOTECH POUR CONNAÎTRE LES SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES DU PHOTOMÈTRE, LA THÉORIE D'APPLICATION ET LA CONFORMITÉ DE L'UTILISATION.

Avis de non-responsabilité

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée dans un système de recherche électronique ni transmise, sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, que ce soit par voie électronique, mécanique, par photocopie, ou autre, sans l'accord écrit de PendoTECH.

Les informations contenues dans ce *Guide d'utilisation* sont considérées comme étant exactes et fiables en ce qui concerne l'utilisation et le fonctionnement du moniteur, cependant, PendoTECH n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation de ce produit à l'exception de ce qui est couvert par la Garantie limitée et les Conditions générales de vente.

REMARQUE : « REMARQUE » sert à donner à l'utilisateur des informations concernant l'installation ou l'utilisation qui sont importantes, mais n'impliquent pas de danger.

Avis de confidentialité

Les informations contenues dans ce document sont confidentielles et appartiennent à PendoTECH. Elles peuvent être concernées par des brevets des États-Unis existants ou en attente. Ces informations ne doivent pas être reproduites ou autrement divulguées, dans leur totalité ou en partie, à toute personne autre que les employés de l'entreprise qui achète le produit sans l'accord préalable écrit de PendoTECH.

Sommaire

1	Safety Guidelines.....	4
1.1	Definition of Equipment and Documentation Symbols and Designations.....	4
1.2	Optical Safety	5
1.3	Correct disposal of unit.....	5
2	Introduction	6
3	Unit Overview	6
4	Installation Instructions	8
4.1	Connecting the Fiber Optic Cables.....	8
4.2	Connecting Analog Outputs	8
4.3	Connecting Power Supply	9
5	PendoTECH NFFSS Analog Input Settings.....	9
6	Appendix	12
6.1	Product Specifications	12
6.2	Product Warranty.....	12

1 Consignes de sécurité

1.1 Définition des symboles et désignations de l'équipement et de la documentation



ATTENTION : dommage ou mauvais fonctionnement possible de l'instrument.



Lumière UV : Rayonnement ultraviolet (UV) à l'intérieur. L'exposition peut engendrer des lésions aux yeux.



AVERTISSEMENT : RISQUE D'ÉLECTROCUTION









Marque CE : Indique que le produit répond aux exigences de l'UE en matière de sécurité, de santé et d'environnement.



Avertissement : risque potentiel d'électrocution. N'immergez pas le produit. Protégez le produit avant de le nettoyer avec un liquide en couvrant les ouvertures qui exposent des composants internes.

Chaque utilisateur potentiel doit tester l'appareil de mesure pour son application proposée afin de déterminer son adéquation à la finalité prévue avant d'intégrer le capteur dans un processus ou une application. Cet appareil de mesure n'est pas prévu pour être utilisé en tant que composant d'un système d'assistance à la vie. Le capteur n'est pas conçu pour une application au sein de laquelle une défaillance du produit pourrait entraîner des dégâts, des blessures ou la mort. Des dispositifs de protection adaptés doivent être mis en place pour le processus dans le cadre duquel l'appareil est utilisé.

Cet appareil a quitté nos installations après un test minutieux de tous les éléments de sécurité et fonctions du photomètre. Le fonctionnement et la sécurité de fonctionnement du produit ne peuvent être assurés que si l'utilisateur respecte les précautions de sécurité habituelles ainsi que les consignes de sécurité spécifiques détaillées dans ces consignes d'utilisation :

-  Avant de connecter l'appareil à l'alimentation électrique, assurez-vous que la tension de service indiquée sur l'alimentation électrique correspond bien à la tension fournie à l'appareil.
-  Le fonctionnement et la sécurité de fonctionnement de l'instrument ne peuvent être maintenus que dans les conditions spécifiées dans la partie consacrée aux caractéristiques techniques de ce manuel.
-  Si l'instrument est déplacé depuis un environnement chaud, du condensat risque de se former et de gêner le fonctionnement de l'instrument. Dans ce cas, attendez que la température du photomètre s'équilibre à la nouvelle température avant de le remettre en service.
-  La sécurité de l'utilisateur risque d'être compromise si l'instrument :
 - est visiblement endommagé
 - ne fonctionne plus tel que spécifié
 - a été endommagé pendant le transport
-  En cas de doute, le produit doit être renvoyé à l'usine.
-  L'opérateur de ce produit doit s'assurer que les lois et directives suivantes sont respectées lors de l'utilisation de ce produit à proximité de substances dangereuses :
 - Directives CEE
 - National Fire Protection Association
 - Fiches de données de sécurité du fabricant de produit chimique

⚠ Si, pour quelque raison que ce soit, on peut supposer que le produit ne peut plus être utilisé sans risque, il doit être mis de côté et correctement identifié afin d'éviter toute nouvelle utilisation.

⚠ La maintenance et les travaux de réparation ne doivent être effectués que par PendoTECH

1.2 Sécurité optique

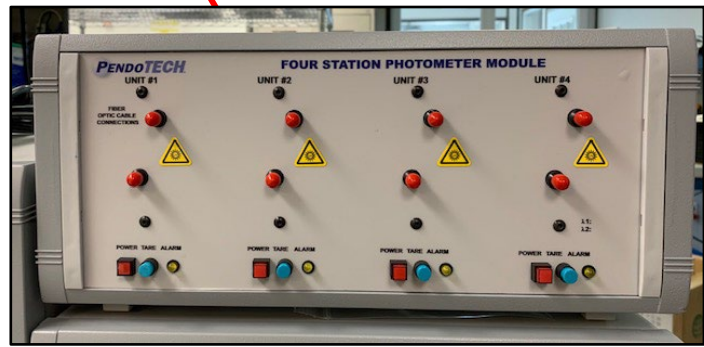
⚠ **AVERTISSEMENT** : Le module de photomètre à quatre stations peut émettre de la lumière de 200 à 1000 nm. Des rayonnements UV et IR dangereux sont émis par l'appareil. Ne regardez jamais directement dans les ports source/retour du module ou les câbles de fibre optique, car cela pourrait entraîner des lésions oculaires. Les risques concernant les observateurs dépendent de la manière dont les utilisateurs installent et utilisent le produit.

⚠ Assurez-vous que tous les branchements des câbles de fibre optique (les branchements au module et à la cellule à circulation) sont correctement fixés (serrés fermement à la main) avant d'allumer l'appareil.

⚠ Le module de photomètre pour à stations doit toujours être éteint lorsque vous manipulez les câbles de fibre optique. Si vous devez manipuler les fibres alors que l'appareil est allumé, il est obligatoire de porter des lunettes de protection.

⚠ En cas de défaillance du produit, n'essayez pas d'ouvrir l'appareil ou de remplacer la DEL du photomètre. Aucune pièce ne peut être réparée par l'utilisateur.

L'étiquette d'avertissement illustrée ci-dessous se trouve sur l'appareil et les extrémités des câbles de fibre optique. Les utilisateurs doivent prendre des précautions et adopter des mesures de sécurité en ce qui concerne les rayonnements UV et IR :



1.3 Élimination correcte de l'appareil

Lorsque le module de photomètre à quatre stations est finalement mis hors service, respectez toutes les réglementations environnementales locales pour une élimination appropriée.

Protection de l'environnement

Les déchets électriques ne doivent pas être jetés avec les déchets domestiques. Veuillez les recycler là où il les installations sont présentes. Consultez votre autorité locale ou votre détaillant pour obtenir des conseils sur le recyclage.



2 Introduction

Le module photomètre à quatre stations PendoTECH est un système de mesure conçu pour réaliser jusqu'à huit mesures distinctes de l'absorbance ou de la turbidité sur un écoulement de fluide de bioprocédé. Les quatre stations sont des instruments de mesure continue qui permettent de détecter instantanément les changements dans la solution de traitement. Lorsqu'elles sont utilisées en combinaison avec les cellules à circulation UV PendoTECH, les mesures sont effectuées en ligne, ce qui perturbe moins les activités liées au bioprocédé que les mesures effectuées hors ligne.

3 Aperçu de l'appareil

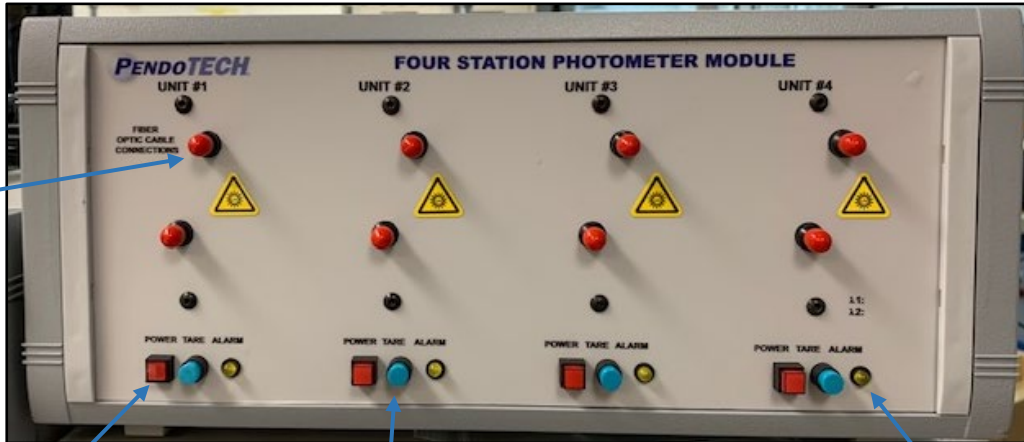
Le module de photomètre à quatre stations PendoTECH est composé de quatre photomètres PendoTECH UV-VIS-NIR, soit des modèles à longueurs d'onde simples ou doubles, permettant de prendre jusqu'à huit mesures d'absorbance ou de turbidité. Le module du photomètre permet un branchement facile aux cellules à circulation UV PendoTECH au moyen des connexions pour les câbles à fibre optique à l'avant de l'appareil.

Le module du photomètre ne dispose pas d'affichage local et aucune configuration de réglage n'est requise au démarrage. L'appareil dispose de 4 à 8 sorties analogiques (soit 0-3 AU) pour une intégration multiple simplifiée vers un système de filtrage PendoTECH ou vers un système de contrôle ou un enregistreur de données tiers.

Le module du photomètre dispose de quatre interrupteurs locaux et de quatre boutons de tare pour le fonctionnement de chaque photomètre à l'intérieur du système. Le module est également équipé de quatre voyants DEL pour indiquer l'état d'alarme de chaque photomètre. Consultez le guide d'utilisation du photomètre UV-VIS-NIR pour plus d'informations à ce sujet.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions environnementales et les applications, veuillez consulter le manuel d'utilisation du photomètre UV-VIS-NIR PendoTECH.

Panneau avant :



Connexions
 des câbles à
 fibre optique

Interrupteurs

Boutons de
 tare

Témoin
 lumineux
 d'alarme

Panneau arrière :

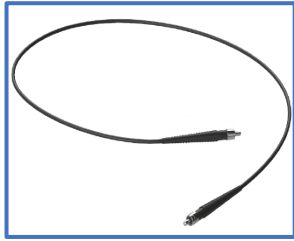


Connecteur
 DB25 pour
 sorties
 analogiques

Prise et
 interrupteur

Câble de fibre optique :

Cellule à circulation en acier inoxydable :



4 Instructions d'installation

4.1 Branchement des câbles de fibre optique

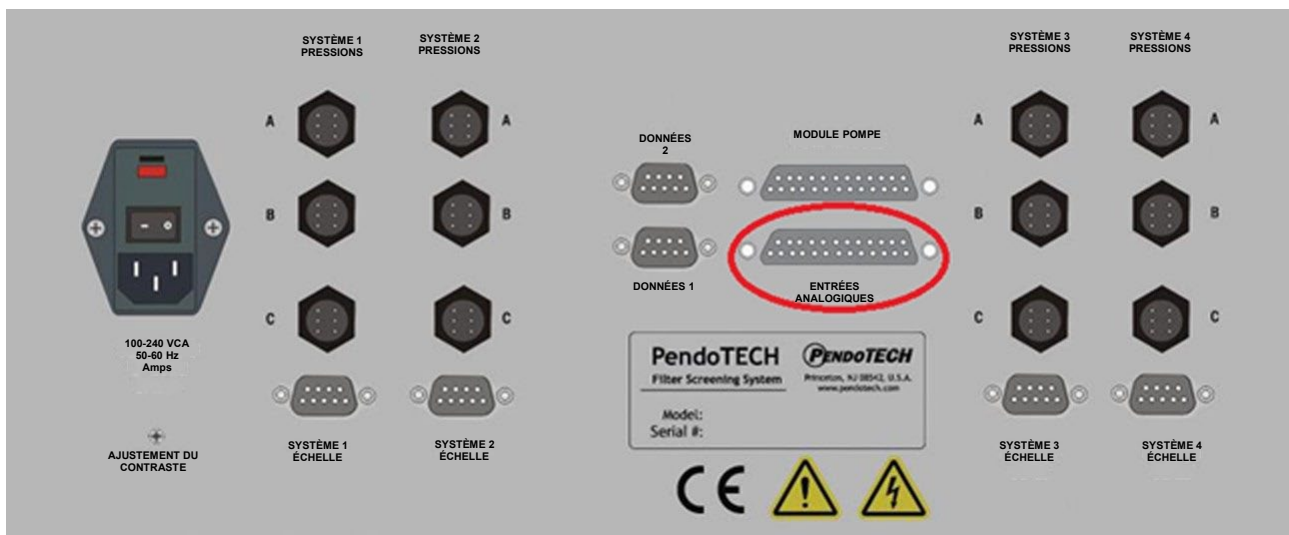
Enlevez les capuchons de protection des connecteurs SMA-905 sur les câbles de fibre optique et le panneau avant du module du photomètre. Nettoyez les extrémités de la fibre avec de l'alcool isopropylique (IPA, également connu sous le nom 2-propanol) ou du méthanol prévu pour la spectroscopie à l'aide d'un coton-tige non pelucheux ou d'une serviette non abrasive. De l'acétone prévue pour la spectroscopie peut également être utilisée, mais le coton risque de se séparer du coton-tige suite à la dissolution de l'agent liant. Connectez la cellule à circulation en acier inoxydable avec les coupleurs optiques aux quatre stations avec les câbles de fibre optique. N'importe quelle fibre peut se connecter à la source ou au retour.



Assurez-vous que les deux extrémités des câbles de fibre optique (les connexions aux quatre stations et à la cellule à circulation) sont correctement fixées (serrées fermement à la main) avant d'allumer l'appareil.

4.2 Branchement des sorties analogiques

En cas de branchement à un système de filtrage de filtre à débit normal PendoTECH (NFFSS), branchez le câble PDKTP-25PIN au port de sortie analogique à l'arrière du module du photomètre. Branchez l'autre extrémité du câble au port d'entrée analogique situé à l'arrière d'un NFFSS **hors tension**. Utilisez les vis de serrage du câble pour le fixer sur le NFFSS et le module du photomètre.



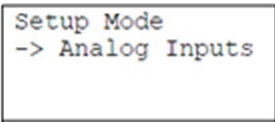
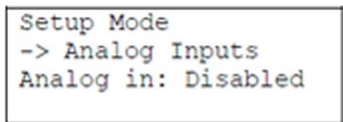
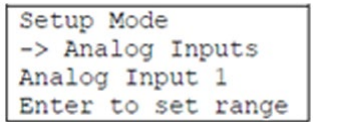
4.3 Branchement de l'alimentation électrique

Assurez-vous que l'interrupteur d'alimentation est sur OFF (« O »). Branchez le cordon d'alimentation fourni à la prise à l'arrière de l'appareil. Branchez l'extrémité à 3 fiches du cordon d'alimentation à une prise murale. L'appareil est conçu pour une tension de 100 à 240 VCA.

5 Paramètres d'entrée analogique du NFFSS PendoTECH

Mettez le NFFSS sous tension. Les entrées analogiques doivent être ACTIVÉES et configurées pour le NFFSS. Il y a 8 entrées analogiques disponibles. Consultez ci-dessous les instructions et les valeurs de configuration appropriées.

- a. Pour accéder aux menus de configuration sur le NFFSS, appuyez sur la touche SET UP du pavé de commande (doit être en mode STOP pour accéder à ces menus). Utilisez les flèches HAUT et BAS du clavier pour naviguer entre les choix de menu et appuyez sur ENT pour accéder aux choix de menu particuliers. Accédez au menu des paramètres des entrées analogiques. Consultez la section ci-dessous pour plus d'instructions.

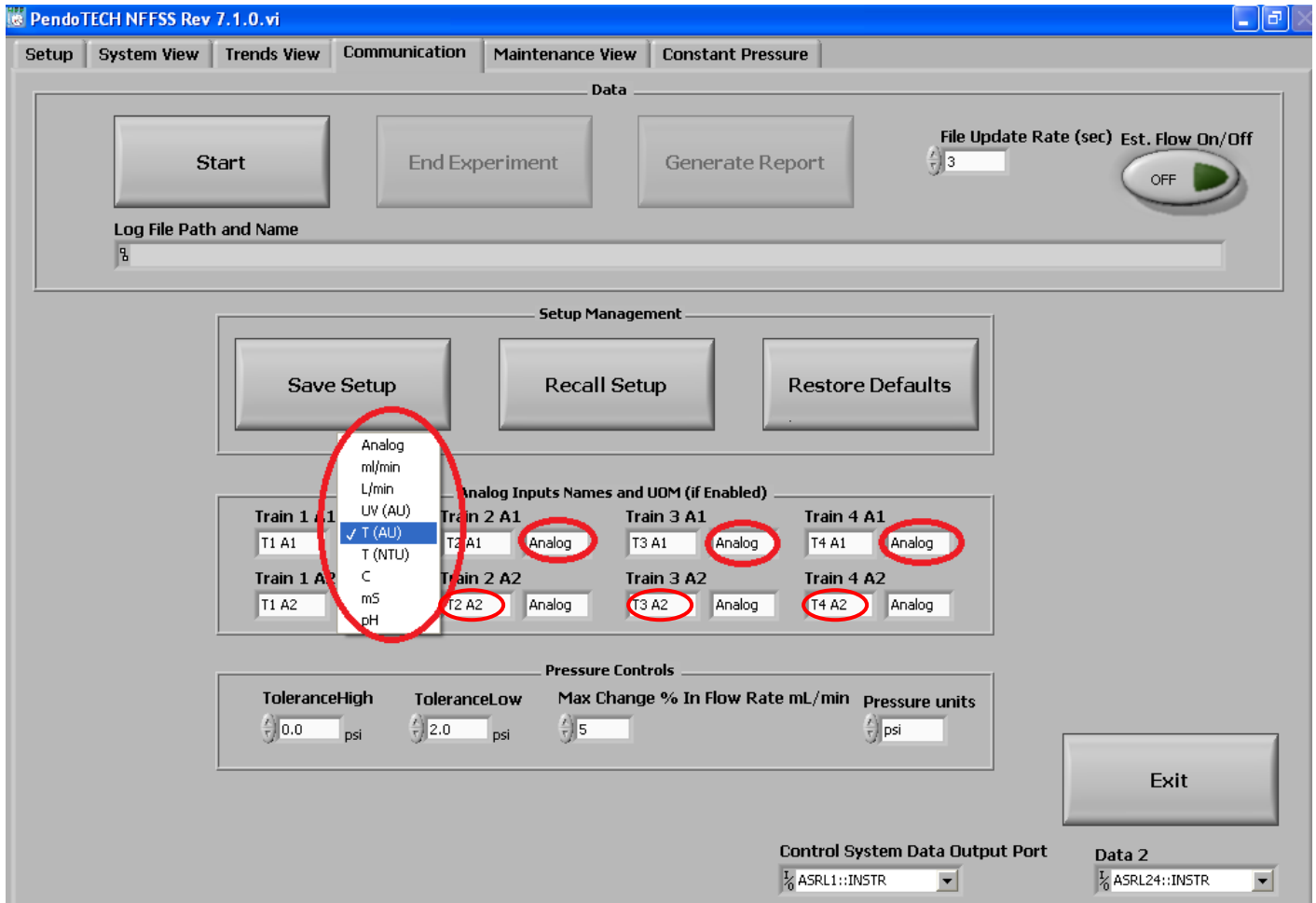
<p>Entrées analogiques</p>	<p>Appuyez sur ENT et l'écran suivant apparaît. Utilisez les touches fléchées HAUT et BAS pour activer la fonction d'entrée analogique. REMARQUE : Lorsque cette option est sélectionnée, les 8 valeurs analogiques sont ajoutées à la fin de l'écran de collecte des données.</p>	<p>Appuyez sur ENT et l'écran suivant apparaît. Utilisez les touches fléchées HAUT et BAS pour sélectionner le canal d'entrée analogique à configurer. 1-4 sont les entrées de 4-20 mA pour les systèmes 1-4; 5-8 sont les entrées de 0-10 V pour les systèmes 1-4.</p>
		
<p>Appuyez sur ENT et si l'entrée 1-4 est sélectionnée, le premier écran ci-dessous apparaît et si l'entrée 5-8 est sélectionnée, le deuxième écran apparaît. Saisissez la valeur correspondante. Appuyez sur la touche fléchée HAUT pour effacer une entrée. Appuyez sur ESC pour quitter.</p>	<p>Appuyez sur ENT et l'un des écrans suivants apparaît. Saisissez la valeur correspondante. Appuyez sur la touche fléchée HAUT pour effacer une entrée. Appuyez sur ESC pour quitter.</p>	<p>Utilisez les touches fléchées HAUT et BAS pour sélectionner de zéro à six décimales. Appuyez sur ENT lorsque vous avez terminé.</p>

Setup Mode -> Analog Inputs Analog Input X 4mA Value: X.XX	Setup Mode -> Analog Inputs Analog Input X 20mA Value: X.XX	Setup Mode -> Analog Inputs Analog Input X Decimal plc:2
Setup Mode -> Analog Inputs Analog Input X 0V Value: X.XX	Setup Mode -> Analog Inputs Analog Input X 10V Value: X.XX	

- b. Les canaux 1 à 4 doivent être réglés à « **valeur 4 mA = 0; valeur 20 mA = 3** » (il s'agit d'unités d'absorbance, AU).
- i. Si des photomètres à double canal sont utilisés (deux longueurs d'onde par photomètre), les canaux 5 à 8 doivent être réglés à « **valeur 0 V = -0,75; valeur 10 V = 3** ».

Les unités de mesure appropriées [T (AU)] doivent être sélectionnées sur le logiciel PC (GUI) du NFFSS. Les modules de photomètre à canal unique n'utilisent que les entrées « A1 » pour les canaux 1 à 4. Si des photomètres à double canal sont utilisés, des entrées « A2 » seront également utilisées.

- b. Dans l'onglet COMMUNICATION de la GUI du NFFSS PendoTECH, il y a une zone de sélection des unités de mesure d'entrée analogique. Sélectionnez « T AU » pour toutes les entrées analogiques.



REMARQUE : Pour la configuration initiale des modules du photomètre de turbidité (880 nm), ne sélectionnez pas T(NTU). L'unité de mesure initiale des émetteurs dans le module du photomètre est AU. Veuillez consulter notre feuille de données sur la turbidité pour obtenir des renseignements sur la corrélation AU-NTU. Après examen de ces renseignements, la mise à l'échelle des unités d'ingénierie peut être finalisée et exprimée en termes NTU.

Le module du photomètre est maintenant prêt à être utilisé. Mettez le photomètre sous tension au moyen de l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil, puis en utilisant les interrupteurs individuels du photomètre situés à l'avant de l'appareil.

6 Annexe

6.1 Spécifications du produit

Pour les spécifications du produit, consultez le manuel d'utilisation supplémentaire du « PHOTOMÈTRE PENDOTECH UV-VIS-NIR POUR LES MESURES D'ABSORBANCE DES UV ET DE TURBIDITÉ ».

6.2 Garantie du produit

PENDOTECH LIMITED WARRANTY

LIMITED WARRANTY: Subject to the limitations contained in LIMITATION OF REMEDY AND LIABILITY and except as otherwise expressly provided herein, PendoTECH LLC ("Seller") warrants that the Software will execute the programming instructions provided by Seller, and that the products, systems and goods ("Goods") manufactured by Seller will be free from defects in materials or workmanship under normal use and service until the expiration of twenty-four (24) months from the date of shipment by Seller. Expendable items are warranted to be free from defects in material and workmanship under normal use and service for a period of ninety (90) days from the date of shipment by Seller. Products purchased by Seller from a third party for resale to Buyer ("Resale Products") shall carry only the warranty extended by the original manufacturer. Buyer agrees that Seller has no liability for Resale Products beyond making a reasonable commercial effort to arrange for procurement and shipping of the Resale Products. If, within thirty (30) days after Buyer's discovery of any warranty defects during the applicable warranty period, Buyer notifies Seller thereof in writing, Seller shall, at its option and as Buyer's sole and exclusive remedy hereunder, promptly correct any errors that are found by Seller to exist in the Software, or repair or replace F.O.B. point of manufacture, that portion of the Goods or Software found by Seller to be defective. All replacements or repairs necessitated by inadequate preventive maintenance, or by normal wear and usage, or by fault of Buyer, or by unsuitable power sources or by attack or deterioration under unsuitable environmental conditions, or by abuse, accident, alteration, misuse, improper installation, modification, repair, storage or handling, or any other cause not the fault of Seller are not covered by this limited warranty, and shall be at Buyer's expense. Seller shall not be obligated to pay any costs or charges incurred by Buyer or any other party except as may be agreed upon in writing in advance by an authorized Seller representative. All costs of dismantling, reinstallation and freight and the time and expenses of Seller's personnel for site travel and diagnosis under this warranty clause shall be borne by Buyer unless accepted in writing by Seller. Failure by Buyer to give such written notice of defects within the applicable time period shall be deemed an absolute and unconditional waiver of Buyer's claim for such defects. Goods repaired and parts replaced during the warranty period shall be in warranty for the remainder of the original warranty period or ninety (90) days, whichever is longer. All warranties, either express or implied, extend to BUYER only. All descriptions, representations and/or other information concerning Goods on the PendoTECH website and/or contained in PendoTECH's advertisements, brochures, promotional material, or statements made by employees or sales representatives of PendoTECH are solely for general informational purposes only and are not binding upon PendoTECH. No employee or sales representative of PendoTECH shall have any authority to establish, expand or otherwise modify PendoTECH's warranty associated with the sale of Goods. SELLER shall not be liable to BUYER in any manner with respect to Goods sold. SELLER MAKES NO REPRESENTATIONS OR WARRANTIES OF ANY TYPE, EXPRESS OR IMPLIED, AND EXPRESSLY DISCLAIMS AND EXCLUDES ANY REPRESENTATION OR WARRANTY OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, NON-INFRINGEMENT OR WARRANTY ARISING FROM USAGE OF TRADE, COURSE OF DEALING OR PERFORMANCE. PendoTECH, LLC makes no warranty or representation regarding whether or not a customer's end use of any PendoTECH product, system or good infringes the valid intellectual property rights of others.

LIMITATION OF REMEDY AND LIABILITY: SELLER SHALL NOT BE LIABLE FOR DAMAGES CAUSED BY DELAY IN PERFORMANCE. THE SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY FOR BREACH OF WARRANTY HEREUNDER SHALL BE LIMITED TO REPAIR, CORRECTION OR REPLACEMENT UNDER THE LIMITED WARRANTY. IN NO EVENT, REGARDLESS OF THE FORM OF THE CLAIM OR CAUSE OF ACTION (WHETHER BASED IN CONTRACT, INFRINGEMENT, NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, OTHER TORT OR OTHERWISE), SHALL SELLER'S LIABILITY TO BUYER AND/OR ITS CUSTOMERS EXCEED THE PRICE TO BUYER OF THE SPECIFIC GOODS MANUFACTURED BY SELLER GIVING RISE TO THE CLAIM OR CAUSE OF ACTION. BUYER AGREES THAT IN NO EVENT SHALL SELLER'S LIABILITY TO BUYER AND/OR ITS CUSTOMERS EXTEND TO INCLUDE INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL OR PUNITIVE DAMAGES. THE TERM "CONSEQUENTIAL DAMAGES" SHALL INCLUDE, BUT NOT BE LIMITED TO, LOSS OF ANTICIPATED PROFITS, LOSS OF USE, LOSS OF REVENUE AND COST OF CAPITAL.

Rev. 1

GARANTIE LIMITÉE DE PENDOTECH

GARANTIE LIMITÉE : dans la limite des restrictions contenues dans la LIMITATION DE RECOURS ET DE RESPONSABILITÉ et sauf disposition contraire expresse des présentes, PendoTECH LLC (« Vendeur ») garantit que le Logiciel exécutera les instructions de programmation fournies par le Vendeur, et que les produits, systèmes et biens (« Biens ») fabriqués par le Vendeur seront exempts de défauts de matériaux ou de fabrication dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales jusqu'à l'expiration du délai de vingt-quatre (24) mois à compter de la date d'expédition par le Vendeur. Les articles consommables sont garantis comme étant exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'expédition par le Vendeur. Les produits achetés par le Vendeur auprès d'une tierce partie pour les revendre à l'Acheteur (« Produits de revente ») bénéficient uniquement de la garantie proposée par le fabricant d'origine. L'Acheteur convient que le Vendeur n'est pas responsable des Produits de revente au-delà d'un effort commercial raisonnable pour organiser l'approvisionnement et l'expédition des Produits de revente. Si, dans les trente (30) jours qui suivent la découverte par l'Acheteur d'un défaut sous garantie pendant la période de garantie applicable,

l'Acheteur en notifie le Vendeur par écrit, le Vendeur doit, à sa discrétion et en tant que seul et exclusif recours de l'Acheteur en vertu des présentes, corriger rapidement les erreurs du Logiciel trouvées par le Vendeur, ou réparer ou remplacer au point de fabrication franco bord la partie des Biens ou du Logiciel qui s'avère être défectueuse selon le Vendeur. Toute réparation ou tout remplacement rendu nécessaire par une maintenance préventive inadéquate ou par une utilisation ou usure normale, ou par une faute de l'Acheteur, ou par une source d'alimentation inadaptée, ou par une attaque ou une détérioration dans des conditions environnementales inadaptées, ou par un abus, un accident, une altération, une mauvaise utilisation, une installation, une modification, une réparation, un stockage ou une manipulation inappropriés, ou par une autre cause qui n'est pas la faute du Vendeur, n'est pas couvert par cette garantie limitée et est à la charge de l'Acheteur. Le Vendeur n'est pas tenu de payer les coûts ou les frais engagés par l'Acheteur ou toute autre partie, sauf si un représentant autorisé du Vendeur en convient par écrit à l'avance. Tous les coûts de démantèlement, de réinstallation et de transport, ainsi que le temps et les dépenses du personnel du Vendeur pour les déplacements et le diagnostic sur le site en vertu de la présente clause de garantie, seront à la charge de l'Acheteur, à moins que le Vendeur ne les accepte par écrit. La non-transmission par écrit de défauts par l'Acheteur dans le délai applicable est considérée comme une renonciation absolue et inconditionnelle de toute réclamation de l'Acheteur pour ces défauts. Les réparations de biens et les pièces remplacées pendant la période de garantie sont couvertes par la garantie pendant le reste de la période de garantie initiale ou quatre-vingt-dix (90) jours, selon la période la plus longue. Toutes les garanties, expresse ou tacites, ne concernent que l'ACHETEUR. Toutes les descriptions, représentations ou autres informations concernant les Biens sur le site Internet PendoTECH ou contenues dans les publicités, brochures, matériel promotionnel de PendoTECH, ou les déclarations faites par des employés ou des représentants commerciaux de PendoTECH sont à titre d'information uniquement et ne lient pas PendoTECH. Aucun employé ou représentant commercial de PendoTECH ne doit avoir le pouvoir d'établir, d'élargir ou de modifier la garantie de PendoTECH associée à la vente de Biens. Le VENDEUR n'est pas responsable envers l'ACHETEUR de quelque manière que ce soit en ce qui concerne les Biens vendus. LE VENDEUR NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, AINSI QUE DÉCLINE ET EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE NON-CONTREFAÇON OU GARANTIE DÉCOULANT D'USAGE DU COMMERCE, D'HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU DE MODALITÉS D'EXÉCUTION. PendoTECH, LLC ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration concernant le fait que l'utilisation finale d'un produit, système ou bien de PendoTECH par un client viole ou non des droits de propriété intellectuelle valides d'autres personnes.

LIMITATION DE RECOURS ET DE RESPONSABILITÉ : LE VENDEUR NE SAURAIT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS PAR UN RETARD D'EXÉCUTION. LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS POUR UNE RUPTURE DE GARANTIE EN VERTU DES PRÉSENTES DOIT ÊTRE LIMITÉ À LA RÉPARATION, À LA CORRECTION OU AU REMPLACEMENT EN VERTU DE LA GARANTIE LIMITÉE. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE LA RÉCLAMATION OU LA CAUSE D'ACTION (QU'ELLE SOIT BASÉE SUR UN CONTRAT, UNE VIOLATION, DE LA NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE, UN AUTRE ACTE DÉLICTEUX OU AUTRE), LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR ENVERS L'ACHETEUR ET/OU SES CLIENTS NE DOIT DÉPASSER LE PRIX PAYÉ PAR L'ACHETEUR POUR LES BIENS SPÉCIFIQUES FABRIQUÉS PAR LE VENDEUR QUI FONT L'OBJET DE LA RÉCLAMATION OU CAUSE D'ACTION. L'ACHETEUR CONVIENT QU'EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR ENVERS L'ACHETEUR ET/OU SES CLIENTS NE DOIT INCLURE LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU PUNITIFS. LE TERME « DOMMAGES CONSÉCUTIFS » INCLUT, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE BÉNÉFICES ANTICIPÉS, LA PERTE DE JOUISSANCE, LA PERTE DE REVENUS ET LE COÛT DU CAPITAL.

Rév. 1